

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2020

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue lundi quatrième (4^e) jour du mois de mai deux mille vingt à 19 h 30, par vidéoconférence.

En vertu du décret ministériel du 15 mars 2020, et afin d'éviter toutes possibilités de contamination, la séance a lieu exceptionnellement à huis clos.

Sont présents par vidéoconférence

Sonya Lapointe, conseillère # 1
André Choinière, conseiller # 2
Isabelle Laurent, conseillère # 3
Louis Matteau, conseiller # 4
Ghislain Quintal, conseiller # 5
Éric Rioux, conseiller #6

Formant quorum, sous la présidence de madame Dominique Martel, agissant à titre de présidente d'assemblée

Secrétaire d'assemblée : Madame Mélanie Thibault

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020
4. Correspondances
5. Première période de questions
6. VOIRIE MUNICIPALE :
 - 6.1 Dépenses de voirie avril 2020
 - 6.2 Rapport du comité en voirie
 - 6.3 Demande de soumission pour les travaux de pavage sur 2 sections (rang de l'Église Sud et 5e Rang Nord)
 - 6.4 Offres pour le balayage des rues
 - 6.5 Demande de la Municipalité de Notre-Dame de Stanbridge concernant la possibilité de fournir le service de rechargement des accotements
 - 6.6 Demande de vérification du pont situé sur le 1er Rang Sud par le MTQ
 - 6.7 Offre de service pour étude de chaussé du 2e Rang
 - 6.8 Offre de service pour les plans et devis travaux de finition intérieure et apprentis
 - 6.9 Rechargement terrain garage municipal
 - 6.10 Achat outils garage
 - Compresseurs
 - Outils divers
7. LOISIRS
 - 7.1 Installation de la toilette chimique dans le hameau de Mystic
 - 7.2 Demande de soumission pour l'excavation de l'air de jeux et le remplissage avec un matériel sécuritaire
 - 7.3 Annulation de la fête nationale rassemblée 2020 et report à 2021
 - 7.4 Abris pour les bandes de la patinoire
8. URBANISME
 - 8.1 Nomination des membres citoyens sur le comité consultatif et urbanisme
9. RÈGLEMENT ET POLITIQUE
 - 9.1 Adoption du règlement 309.042020, modifiant le règlement 309.012020 relatif à l'imposition des taxes de l'année 2020
 - 9.2 AVIS DE MOTION du règlement 314.052020 concernant la gestion contractuelle de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge
 - 9.3 ADOPTION du projet de règlement 314.052020 concernant la gestion contractuelle de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge
10. TRÉSORERIE
 - 10.1 Autorisation de paiement :
 - Ville de Bedford – 34 605,41 \$ (1er versement incendies 2020)
 - Ville de Cowansville – 187,41 \$ (frais pour la Cour municipale)
 - CLD Brome-Missisquoi — Carte vélo – 164,80 \$ (entente 2 ans)
 - Lussier architecte – 2 650,81 \$ (honoraires professionnels)
 - 10.2 Comptes à payer (à venir)
 - 10.3 Rapport comparatif de l'état financier au terme des trois premiers mois

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

- 10.4 Virements budgétaires
 - 11. Déploiement de la fibre optique
 - 11.1 Autorisation d'installation de la tête de ligne
 - 12. RESSOURCES HUMAINES
 - 12.1 Poste adjointe administrative
 - 12.2 Poste directeur général et secrétaire-trésorier
 - 13. Deuxième période de questions
 - 14. AFFAIRES DIVERSES
 - 15. Clôture (ajournement) de la session ordinaire.
-

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constitués par la présidente.

2020.05108

2. ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ ÉRIC RIOUX
APPUYÉ PAR LOUIS MATTEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE l'ordre du jour proposé le 4 mai 2020 soit approuvé tel que présenté, en laissant le point « Affaires diverses » ouvert jusqu'à la fin de la présente séance.

ADOPTÉE

2020.05109

3. PROCÈS-VERBAL SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020 ;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ PAR ANDRÉ CHOINIÈRE
APPUYÉ PAR ÉRIC RIOUX
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020 soit approuvé et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE

4. CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière dépose la liste de la correspondance reçue depuis la dernière séance du conseil. La directrice générale fait la lecture des documents ayant un intérêt public.

5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Question 1

Monsieur Benoît Lamontagne

J'apprécierais que l'idée de la fréquence de la collecte des ordures ménagères (Bac vert), soit étudiée et/ou réévaluée par l'administration municipale. Je trouve que la collecte au mois est passablement inadéquate. Je suis entièrement conscientisé que nous pratiquons le recyclage et le composte, mais il arrive aussi que le bac vert soit rempli avant la collecte de 4 semaines ou aussi oublié. Je ne veux pas apporter de solutions, mais possiblement que 3 collectes aux 2 mois seraient appréciées des citoyens. Rien de mieux que de faire un sondage auprès des citoyens pour connaître le pouls de la population. Merci.

Réponse du conseil

Le conseil se dit sensible à la problématique soulevée par Monsieur Lamontagne. Cependant, les membres du conseil sont tous d'avis que le retour en arrière n'est pas une option à envisager, car nous devons dans le futur faire encore davantage d'effort pour réduire au maximum les matières destinées à l'enfouissement.

De plus, le conseil demande à la direction générale de rappeler aux citoyens qu'ils ont droit à deux bacs verts par résidence. Le conseil reconnaît les difficultés que pose la collecte mensuelle unique, le conseil pourra évaluer d'autres options qui seront inscrites dans une volonté de réduire l'empreinte environnementale de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

6. VOIRIE MUNICIPALE

2020.05110

Dépenses de voirie d'avril 2020

ATTENDU QUE le conseil déclare avoir pris connaissance de la liste des dépenses en voirie municipale ;

IL EST PROPOSÉ ÉRIC RIOUX
APPUYÉ PAR GHISLAIN QUINTAL
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise l'achat et les paiements des dépenses présentées ;

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

2020.05111

Rapport du comité en voirie

CONSIDÉRANT le rapport déposé par le comité de voirie

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ ISABELLE LAURENT
APPUYÉ PAR SONYA LAPOINTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE ce conseil veut poursuivre l'élaboration de la politique hivernale de la Municipalité ;

ADOPTÉE

2020.05112

Demande de soumission pour les travaux de pavage sur 2 sections (rang de l'Église Sud et 5e Rang Nord)

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder au pavage de deux sections, suite à des travaux de drainage en 2019, soit : la première sur le rang de l'Église Sud et la deuxième sur le 5^e Rang Nord ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ GHISLAIN QUINTAL
APPUYÉ PAR ANDRÉ CHOINIÈRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil demande à la directrice générale de demander des soumissions pour les travaux de pavage sur 2 sections situées sur le Rang de l'Église Sud et le 5^e Rang Nord ;

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

2020.05113

Offres pour le balayage des rues

IL EST PROPOSÉ ÉRIC RIOUX
APPUYÉ PAR ANDRÉ CHOINIÈRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil accepte l'offre de la ville de Bedford pour les travaux de balayage de rues au montant horaire de deux cent cinquante dollars (250 \$) par heure.

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

2020.05114

Demande de la Municipalité de Notre-Dame de Stanbridge concernant la possibilité de fournir le service de rechargement des accotements

CONSIDÉRANT la demande de la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge a déposé au conseil ;

POUR CES MOTIFS :
IL EST PROPOSÉ GHISLAIN QUINTAL
APPUYÉ PAR ISABELLE LAURENT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil de Saint-Ignace-de-Stanbridge accepte de fournir le service de rechargement des accotements pour un montant de 110 \$ par heure.

QUE la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge devra fournir la pierre nécessaire au rechargement des accotements.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

2020.05115

Demande de vérification du pont situé sur le 1er Rang Sud par le MTQ

CONSIDÉRANT QUE des indices démontrent des faiblesses dans la structure du pont sur le 1^{er} Rang Sud ;

POUR CES MOTIFS :
IL EST PROPOSÉ ANDRÉ CHOINIÈRE
APPUYÉ PAR ISABELLE LAURENT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil de Saint-Ignace-de-Stanbridge demande que la direction générale transmette une lettre demandant au ministère des Transports de procéder à une analyse de la structure du pont et de faire les travaux nécessaires pour assurer la sécurité des usagers de la route ;

ADOPTÉE

2020.05116

Offre de service pour étude de chaussé du 2e Rang

CONSIDÉRANT l'offre datée du 1^{er} avril 2020 de la firme FNX Innov pour l'étude de chaussée sur le 2^e Rang au montant de onze mille sept cent cinquante dollars (11 750 \$) plus taxes applicables ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ ÉRIC RIOUX
APPUYÉ PAR GHISLAIN QUINTAL
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE ce conseil accepte l'offre de FNX Innov ;

QUE l'offre datée du 1^{er} avril 2020, soit considérée comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme si elle y était tout au long reproduite ;

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

2020.05117

Offre de service pour les plans et devis travaux de finition intérieure et apprentis

CONSIDÉRANT l'offre datée du 4 mai 2020 de la firme Yves Lussier Architecte pour la préparation des plans, devis et service de suivi lors de la construction, au montant de quatre mille neuf cent cinquante dollars (4 950 \$) plus taxes applicables ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ ÉRIC RIOUX
APPUYÉ PAR LOUIS MATTEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE ce conseil accepte l'offre de firme Yves Lussier Architecte.

QUE l'offre datée du 4 mai 2020, soit considérée comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme si elle y était tout au long reproduite.

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

2020.05118

Rechargement terrain garage municipal

IL EST PROPOSÉ ANDRÉ CHOINIÈRE
APPUYÉ PAR LOUIS MATTEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE ce conseil autorise la dépense pour le rechargement du terrain au garage.

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

2020.05119

Outils garage

CONSIDÉRANT les deux soumissions qui sont déposées pour l'achat des outils pour le garage municipal ;

IL EST PROPOSÉ GHISLAIN QUINTAL
APPUYÉ PAR SONYA LAPOINTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil de Saint-Ignace-de-Stanbridge autorise la dépense de 7 372,25 plus taxes applicables.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

QUE le conseil autorise le virement budgétaire entre le compte Traitement de surface et le compte équipement pour un montant de 8 000 \$.

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

7. LOISIRS

2020.05120

Installation de la toilette chimique dans le hameau de Mystic

CONSIDÉRANT le nombre toujours grandissant de cyclistes de passage dans le hameau de Mystic, ainsi que le besoin d'installations sanitaires accessibles ;

CONSIDÉRANT la demande de la Fondation de conservation Walbridge pour l'ajout d'une toilette chimique additionnelle près du stationnement ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR ÉRIC RIOUX
APPUYÉ PAR ANDRÉ CHOINIÈRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise la direction générale à procéder à la location d'une toilette pour qu'elle soit installée près du restaurant l'œuf dans le Hameau de Mystic .

QUE le conseil accepte de payer pour une toilette supplémentaire, qui pourrait être installée près du Stationnement de la Grange Walbridge, sur le territoire de conservation Walbridge, si les administrateurs acceptent de maintenir le stationnement ouvert durant la journée.

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

2020.05121

Demande de soumission pour l'excavation de l'aire de jeux et le remplissage avec un matériel sécuritaire

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'excaver l'aire de jeux pour enfant, afin de changer le type de remplissage par matériel sécuritaire ;

EN CONSÉQUENCE ;
IL EST PROPOSÉ ISABELLE LAURENT
APPUYÉ PAR ÉRIC RIOUX
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise la dépense pour l'excavation et le remplissage de l'aire de jeux ;

Que le terrain et les modules de jeux demeurent fermés jusqu'à nouvel ordre ;

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

2020.05122

Annulation de la fête nationale rassemblée 2020 et report à 2021

CONSIDÉRANT l'état d'urgence sanitaire décrété par le gouvernement provincial, ainsi que l'interdiction de rassemblement ;

IL EST PROPOSÉ ANDRÉ CHOINIÈRE
APPUYÉ PAR ÉRIC RIOUX
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que le conseil reporte officiellement les festivités de la Fête nationale rassemblée à 2021 ;

QUE les sommes reçues à titre de participation financière pour l'évènement de la part des autres Municipalités soient comptabilisées dans les revenus reportés ;

ADOPTÉE

2020.05123

Abris pour les bandes de la patinoire

CONSIDÉRANT QUE l'abri pour les bandes de la patinoire a été détruit durant les grands vents de novembre 2019 ;

EN CONSÉQUENCE ;
IL EST PROPOSÉ ANDRÉ CHOINIÈRE
APPUYÉ PAR SONYA LAPOINTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

Le conseil demande à la directrice générale de demander des offres pour le remplacement de ce petit bâtiment.

ADOPTÉE

8. URBANISME

2020.05124

Nomination des membres citoyens sur le comité consultatif et urbanisme

CONSIDÉRANT QU'il est temps de renouveler les mandats des membres citoyens composant le comité consultatif en urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE ;
IL EST PROPOSÉ ÉRIC RIOUX
APPUYÉ PAR GHISLAIN QUINTAL
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil renouvelle pour deux ans les mandats des membres citoyens du Comité consultatif en Urbanisme, madame Francine Germain et messieurs Éric Tomkinson et Daniel Brodeur.

ADOPTÉE

9. RÈGLEMENT ET POLITIQUE

2020.05125

ADOPTION : du règlement 309.042020, modifiant le règlement 309.012020 relatif à l'imposition des taxes de l'année 2020

CONSIDÉRANT la déclaration d'urgence sanitaire prévue par le décret no 1772020 du 13 mars 2020 ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS MATTEAU
APPUYÉ PAR ISABELLE LAURENT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil adopte le règlement modifiant le règlement 309.012020 relatif à l'imposition des taxes de l'année 2020 ;

Lequel abroge l'article 12 du règlement 309.012020 fixant les taux d'intérêt sur les arrérages ;

Le présent règlement prend effet depuis le 13 mars 2020.

ADOPTÉE

Aux fins de demander une dispense de lecture lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil plus de 2 jours avant la présente séance.

2020.05126

AVIS DE MOTION : Règlement numéro 314.052020

ANDRÉ CHOINIÈRE donne un AVIS DE MOTION qu'il ou un autre conseiller, présentera à la prochaine séance ou à toute séance ultérieure de ce conseil, un projet de règlement portant le numéro 314.052020 concernant la gestion contractuelle de abrogeant la Politique de Gestion contractuelle de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge adoptée le 6 décembre 2010.

Aux fins de demander une dispense de lecture lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil plus de 2 jours avant la présente séance.

2020.05127

ADOPTION : du projet de règlement numéro 314.052020

CONSIDÉRANT qu'une Politique de gestion contractuelle a été adoptée par la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge 6 décembre 2010 conformément à l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec (ci-après appelée C.M.) ;

CONSIDÉRANT la nouvelle mouture de l'article 938.1.2 C.M. découlant de l'adoption de la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs en juin 2016, obligeant, ainsi les municipalités, à compter du 1er janvier 2018, à adopter un règlement sur la gestion contractuelle. La politique actuelle de la Municipalité étant cependant réputée être un tel règlement ;

CONSIDÉRANT que la Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la Société d'habitation du Québec a été sanctionnée le 19 avril 2018, modulant ainsi certains éléments de la gestion contractuelle ;

CONSIDÉRANT que ce règlement doit minimalement prévoir des mesures à l'égard de six objets identifiés à l'article 938.1.2 C.M et les règles de passation pour les contrats comportant une dépense d'au moins 25 000 \$, mais en bas du seuil d'appel d'offres pu-

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

blic, fixé par règlement ministériel, pouvant être conclu de gré à gré en vertu des règles adoptées par la Municipalité, tout en prévoyant des mesures pour assurer la rotation des éventuels cocontractants ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite se prévaloir du droit de prévoir des règles de passation des contrats comportant une dépense d'au moins 25 000 \$, mais en bas du seuil d'appel d'offres public, fixé par règlement ministériel ;

CONSIDÉRANT qu'à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement lorsque la Municipalité se prévaudra du droit d'octroyer un contrat de gré à gré comportant une dépense d'au moins 25 000 \$, mais en bas du seuil d'appel d'offres public, fixé par règlement ministériel conformément aux règles établies dans le présent règlement les articles 936 et suivant C.M. relativement aux appels d'offres ne s'appliqueront plus auxdits contrats ;

CONSIDÉRANT que le présent règlement répond à un objectif de transparence, d'autonomie et de saine gestion des fonds publics ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé à la séance du 4 mai 2020 ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR ÉRIC RIOUX
APPUYÉ PAR ISABELLE LAURENT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil adopte le projet de règlement 314.052020 relatif à la gestion contractuelle.

Lequel abroge la Politique de gestion contractuelle de la Municipalité adoptée le 6 décembre 2010, laquelle est considérée au sens de la Loi comme un règlement.

ADOPTÉE

Aux fins de demander une dispense de lecture lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil plus de 2 jours avant la présente séance.

10. TRÉSORERIE

2020.05128

Autorisation de paiement

IL EST PROPOSÉ SONYA LAPOINTE
APPUYÉ PAR LOUIS MATTEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise les dépenses et paiements pour les comptes suivants :

- Ville de Bedford – 34 605,41 \$ (1er versement incendies 2020)
- Ville de Cowansville – 187.41 \$ (frais pour la Cour municipale)
- CLD Brome-Missisquoi — Carte vélo – 164.80 \$ (entente 2 ans)
- Lussier architecte – 2 650,81 \$ (honoraires professionnels)

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses

2020.05129

Comptes à payer

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation de compétence dévolue à la direction générale, ainsi que les autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises par le conseil municipal lors des séances précédentes ;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits et dépenses autorisées, ainsi qu'en vertu de la délégation de compétence de la direction générale ;

IL EST PROPOSÉ PAR GHISLAIN QUINTAL
APPUYÉ PAR ISABELLE LAURENT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil approuve les dépenses présentées sur la liste des comptes payés, ainsi que les comptes à payer et autorise leurs paiements.

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

Dépôt du rapport comparatif de l'état financier au terme des trois premiers mois

Le rapport financier comparatif du premier trimestre est officiellement déposé au conseil par la directrice générale/secrétaire-trésorière.

2020.05130 Virements budgétaires

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des virements budgétaires nécessaires ;

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE LAURENT
APPUYÉ PAR ANDRÉ CHOINIÈRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise la directrice générale à procéder aux virements budgétaires tels que présentés au conseil.

ADOPTÉE

11. DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

2020.05131 Autorisation d'installation de la tête de ligne pour la fibre optique

ATTENDU QUE le conseil prend acte des documents déposés par la compagnie IHR Télécom ;

IL EST PROPOSÉ PAR ANDRÉ CHOINIÈRE
APPUYÉ PAR ÉRIC RIOUX
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise IHR Télécom à implanter la tête de ligne à l'endroit précisé dans les plans fournis à cet effet.

ADOPTÉE

12. RESSOURCES HUMAINES

2020.05132 Poste d'adjointe administrative

ATTENDU QUE l'adjointe administrative prendra officiellement sa retraite dans les prochaines semaines ;

ATTENDU QU'il est nécessaire de pourvoir le poste ;

IL EST PROPOSÉ PAR ÉRIC RIOUX
APPUYÉ PAR GHISLAIN QUINTAL
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil demande à la directrice générale de publier un appel de candidatures pour le poste d'adjointe administrative.

ADOPTÉE

2020.05133 Poste de directeur général et secrétaire-trésorier

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la lettre de démission de la directrice générale datée du 4 mai 2020, laquelle prendra effet le 31 mai 2020 ;

ATTENDU QU'il est nécessaire de pourvoir le poste ;

IL EST PROPOSÉ PAR ÉRIC RIOUX
APPUYÉ PAR ISABELLE LAURENT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil accepte la démission de Madame Mélanie Thibault au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière.

QUE le conseil demande à la directrice générale de publier un appel de candidatures pour le poste de Directeur général et secrétaire-trésorier.

QUE le conseil nomme Éric Rioux, Louis Matteau, André Choinière et Dominique Martel, mairesse à titre de membre du comité de sélection.

ADOPTÉE

12. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Question 1

Monsieur Louis Matteau

J'aimerais avoir un suivi sur les actes de vandalismes et de vols qui ont eu lieu sur le territoire de la Municipalité durant les dernières semaines.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

Réponse du conseil

Madame la mairesse demande à Madame la directrice générale de faire son rapport sur les évènements :

Les vols ont tous été perpétrés sur le terrain de la voirie, mais depuis un nouveau système de sécurité, ainsi que plusieurs caméras toutes reliées à une centrale ont été installées et sont actifs. Aucun autre vol n'a été recensé depuis.

En ce qui a trait aux méfaits la Sûreté du Québec, mène son enquête et nous assure une surveillance accrue ;

13. AFFAIRES DIVERSES

2020.05134

14. CLÔTURE

ATTENDU QUE l'ordre du jour est épuisé ;

IL EST PROPOSÉ PAR ANDRÉ CHOINIÈRE
APPUYÉ PAR LOUIS MATTEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil déclare la clôture de l'assemblée.

Il est 20 h 44

ADOPTÉE.

Dominique Martel
Mairesse

Mélanie Thibault,
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Je, Dominique Martel, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Dominique Martel, mairesse